

Avec ou sans stress ?

« Ils ne savaient pas que c'était impossible ; alors, ils l'ont fait »
Mark Twain

Pendant des années, notre activité professionnelle connaissait des pointes : la période des bilans pour les uns, des commissariats pour les autres, et les deux pour les plus endurants. En d'autres termes, nous pouvions alors compter sur des périodes plus calmes.

Où en sommes-nous ? Nombre de confrères, stagiaires et collaborateurs se plaignent du manque de temps. Ce sentiment est générateur de stress et se traduit par de « bonnes » résolutions : optimiser l'organisation, rationaliser et hiérarchiser le travail, anticiper, identifier les « voleurs de temps », et la nécessité de se former à la gestion du temps ou à la gestion du stress.

Le dernier baromètre des TPE-PME réalisé par le CSO et « Les Échos » fait clairement ressortir l'importance du stress chez les dirigeants d'entreprise, avec son cortège d'insomnies, d'angoisses et de problèmes de santé. Pourtant, nous le savons bien, l'idéologie du leadership reste pugnace et interdit au manager d'avoir des failles. Elle leur impose d'apparaître tels des surhommes.

À l'Asforef, nous nous intéressons aux hommes et aux femmes, qui composent notre profession. Notre vocation : les aider à optimiser leurs savoirs, et plus précisément leur savoir-faire et leur savoir-être pour résister au stress, afin de répondre au mieux aux attentes des clients.

Notre catalogue de formation vous offre, en 2010, près de 220 formations pratiques et opérationnelles, dont un bon tiers est nouveau.

Vous avez été nombreux à assister à notre dernière réunion, destinée à vous éclairer sur vos obligations professionnelles en la matière et sur les financements possibles.

Nous recherchons des intervenants rémunérés, afin d'aider à la mise en place des plans de formation auprès de cabinets qui le souhaitent. N'hésitez pas à vous manifester pour cette activité passionnante.

L'objectif de l'Asforef est de vous apporter un accompagnement confraternel et ambitieux pour le développement respectif de vos cabinets, en réduisant votre « mauvais » stress.



Jean-Luc Scemama
Président Délégué de l'Asforef

SOMMAIRE

Avec ou sans stress ? / Une rentrée active / Abécédaire / Formation continue en e-learning / Rappel de vos obligations de formation / Packs de formation EC-CAC / Les rapports de stage / Les rapports semestriels primés / Formations Essentielles 2010 / Bilan Essentielles de l'année 2009 / Interview de Laurent Benoudiz

NOTEZ-LE !

Une rentrée active

La rentrée en Ile-de-France se concrétisera à travers deux manifestations d'importance :

- la 21^{ème} édition des Universités d'Été qui se déroulera, cette année, du 1^{er} au 3 septembre au Palais des Congrès de Versailles, et
- la Semaine des Instances du 6 au 10 septembre à l'Université René Descartes, avec le même souci de proximité et de services.

Une « semaine » innovante, relookée, dynamique avec deux événements qui se complètent et se renforcent avec, pour objectif, d'offrir à tous, l'opportunité de remodeler, de redessiner, de découvrir voire d'inventer son exercice professionnel parce qu'il n'y a probablement pas un modèle unique, pas une vision uniforme du futur, parce que plusieurs voies peuvent se confronter ou peut-être même coexister.

Informez, débattre, penser l'avenir : le contenu de ces 10 jours est largement innovant parce que le monde change, que de nouveaux défis apparaissent, que les chefs d'entreprise ont besoin d'outils de pilotage et d'un accompagnement de tous les instants.

En tant que premier conseil, nous nous devons de les accompagner. Cette confiance qu'ils nous accordent est la traduction de nos compétences et de nos savoir-faire que nous mettons un point d'honneur à parfaire en permanence.

La compétence fait la différence

C'est la notion de responsabilité que nous défendons ici, car chacun d'entre nous perçoit au quotidien la frontière tenue qui peut exister entre celui qui domine sa matière et celui qui se fait dominer par elle. Et, c'est pour éviter qu'un seul d'entre nous traverse cette dernière, que nous vous donnons rendez-vous.

ABÉCÉDAIRE

D comme

DIF : permet à tout salarié CDI de se constituer un crédit d'heures de formation de 20 heures par an, cumulable sur six ans dans la limite de 120 heures. L'initiative d'utiliser les droits à formation ainsi acquis appartient au salarié, mais la mise en œuvre du DIF requiert l'accord de l'employeur sur le choix de l'action de formation. Celle-ci est prise en charge par l'employeur selon des modalités particulières.

DSCG/DEC : pour ses étudiants, l'Asforef propose une offre complète de préparations au DSCG et au DEC tenant compte de la réforme de ces examens afin d'accompagner les participants dans leur démarche vers ces diplômes en leur offrant les meilleures chances de réussite possible.

Droit : afin de permettre à tous les membres du cabinet de conforter ses compétences et d'actualiser ses connaissances, l'Asforef propose une multitude de formations en droit comptable, fiscal, social et des sociétés. Rendez-vous sur www.asforef.com

NOUVEAU

FORMATION CONTINUE EN E-LEARNING

L'Asforef vous propose, pour la première fois dans le cadre de la Formation continue, une offre de formation en e-learning dédiée aux experts-comptables et aux collaborateurs de cabinet.

Ces formations originales par internet vous offrent le privilège d'être accessibles à tout moment, quelque soit le lieu grâce à une simple connexion vous permettant ainsi une plus grande autonomie pour vous former.

Ces formations vous permettent d'actualiser vos connaissances, de développer de nouvelles compétences et de s'auto-évaluer afin de mesurer les acquis pouvant être mis en pratique dès la formation terminée. Elles bénéficient également d'un tutorat spécifique et/ou d'un « service après-vente » assuré par des spécialistes du domaine étudié.

Catalogue 2010/2011 des formations en ligne

DÉJÀ DISPONIBLES

- FLA 025** **Prévoyance : préconisation pour minimiser les risques**
Durée: 3 heures Prix: 100 €HT
- FLA 029** **Le paquet TVA 2010 : préparons-nous aux nouvelles règles applicables en matière de territorialité des services**
Durée: 3 heures Prix: 150 €HT
- GES 165** * **La roue de la relance : service post-Congrès**
Durée: 7 heures Prix: 200 €HT

DISPONIBLES PROCHAINEMENT

- EXP 102** **Responsabilité du professionnel comptable libéral**
Durée: 14 heures Prix: 290 €HT
- EXP 205** **Collaborateur débutant : accueil dans la profession**
Durée: 7 heures Prix: 150 €HT
- EXP 210** **Le collaborateur face au blanchiment**
Durée: 7 heures Prix: 250 €HT
- JUR 205** **Droit civil - Initiation**
Durée: 7 heures Prix: 100 €HT
- JUR 206** **Droit des sociétés - Initiation**
Durée: 7 heures Prix: 100 €HT
- REC 294** **Comptabilité financière - Initiation**
Durée: 7 heures Prix: 100 €HT

A PARAÎTRE SUR LE DEUXIÈME SEMESTRE

- FIS 337** **Fiscalité - Initiation**
Durée: 7 heures Prix: 100 €HT
- SOC 231** **Social - Initiation**
Durée: 7 heures Prix: 100 €HT

* Cette formation est gratuite pour les experts-comptables ayant participé au Congrès de l'Ordre 2009 et aux experts-comptables stagiaires.

Pour connaître le détail de ces formations et pour vous inscrire, n'hésitez pas à contacter l'Asforef au 01 56 77 16 20 ou 21.

NOUVEAU

RAPPEL DE VOS OBLIGATIONS DE FORMATION

Vous et vos collaborateurs êtes concernés afin de :

- maintenir le haut niveau de compétences de votre cabinet,
- répondre à vos obligations professionnelles.

Vous déterminez librement votre programme de formation avec un minimum de 120 heures sur 3 ans. Si vous êtes commissaire aux comptes inscrit, 50% de ces formations doivent être homologuées par le Comité Scientifique de la Compagnie Nationale.

Vous êtes	Vos obligations de formation
Expert-comptable	120 heures sur 3 ans - Thèmes libres
Commissaire aux comptes uniquement ou Expert-comptable et Commissaire aux comptes	120 heures sur 3 ans dont : - 60 heures homologuées CNCC - et un minimum de 20 heures par an

PACKS DE FORMATION EC/CAC

L'Asforef vous présente, en avant-première, des Packs de formation à destination des experts-comptables et commissaires aux comptes pour répondre aux obligations de formation.

Chacun des deux packages proposé est constitué de 5 séminaires d'une journée, soit une durée totale de 37 heures de formation. Bien entendu, l'obligation de formation peut être complétée en participant à des conférences (Universités d'Été, Congrès), colloques, réunions d'information technique, en suivant des programmes d'autoformation encadrée (e-learning), et également en qualité d'animateur ou de rédacteur...

Ces séminaires sont homologués ou font l'objet d'une demande d'homologation auprès du Comité scientifique de la CNCC dans le cadre de la formation obligatoire des commissaires aux comptes.

PACK EC/CAC 1

CC 1031	Actuel 2010	CNCC	27 Sep. ou 15 Oct.
CC 1032	Arrêtés de comptes 2010	CNCC	8 Nov. ou 9 Déc.
SOC 100	Actualité sociale	Asforef	22 Oct. ou 13 Déc.
FIS 116	Actualité fiscale	Asforef	10 Nov.
JUR 101	Actualisation en droit des sociétés	Asforef	3 Déc. ou 18 Jan.

PACK EC/CAC 2

CC 2031	Appliquer les DDL Constats à l'issue de procédures convenues, consultations, acquisitions, cession	CNCC	16 Déc. ou 27 Jan.
CC 3032	Mise en œuvre de la NEP « PE » avec un budget de 40 h	CNCC	7 Oct. ou 3 Déc.
FIS 121	Détecter les risques fiscaux de l'entreprise	Asforef	3 Nov.
FIS 113	Contrôle et contentieux fiscaux : principes et pratiques	Asforef	26 Nov.
JUR 135	Diagnostic de conformité juridique des sociétés	Asforef	14 Sep. ou 17 Déc.

Prix du Pack au choix : 1.750 €HT, soit 350 €HT par jour

ILS ONT
DIT

« L'écriture est à la portée de tout le monde à condition de faire les efforts nécessaires pour atteindre les objectifs qu'on s'est fixés ». Charles Maccio

« Le plagiat est la base de toutes les littératures, excepté de la première, qui est d'ailleurs inconnue ». Jean Giraudoux

« Un grand écrivain se remarque au nombre de pages qu'il ne publie pas ». Stéphane Mallarmé

Les rapports de stage

Une fois encore, nous allons vous parler des rapports de stage !!!

Un nouveau règlement du stage sera prochainement établi ; il tiendra compte du décret du 30 décembre 2009.

Actuellement, rien ne laisse penser que les obligations concernant les quatre rapports de stage devraient subir des modifications significatives. Dans l'attente d'éventuelles modifications, a priori mineures, portant plus sur la forme que sur le fond, nous souhaitons revenir, au-delà de l'obligation réglementaire, sur les raisons profondes qui poussent les maîtres et contrôleurs de stage à vous engager à rédiger des rapports de stage de qualité.

► Pour qui écrivez-vous ?

Vos lecteurs seront votre maître de stage, votre contrôleur de stage, les membres du « Comité régional du stage », l'examineur de votre dossier d'agrément du mémoire.

« ... on n'écrit pas bien tant qu'on ne pense pas à eux (vos lecteurs) »
J. Grenier

► Que recherchent vos lecteurs ?

Ils cherchent à contrôler vos connaissances et aptitudes nécessaires à l'exercice de la profession d'expert-comptable.

L'expert-comptable est un homme de discipline.

« Je jure d'exercer ma profession avec conscience et probité, de respecter et faire respecter les lois dans mes travaux ».

(Article 3 du Code de déontologie.)

Dès maintenant, apprenez à respecter la discipline des dates d'échéance.

► Quels sujets à aborder ?

Penchez-vous quelques instants sur les missions de l'expert-comptable. Vous trouverez matière à vos rapports de stage dans :

- les missions normalisées avec ou sans expression d'une opinion,
- les missions non normalisées prévues par la loi ou le règlement (comités d'entreprise, comptes de campagne),
- les autres prestations et conseils fournis à l'entreprise; neuf missions sont listées sur le site du CSO parmi les missions régaliennes.

Aujourd'hui, de nouvelles missions peuvent être porteuses de rapports de stage ; demain, des mémoires suivront ces rapports : la création d'entreprise, l'auto-entrepreneur, les marchés publics, le mécénat, le développement durable, l'évaluation d'entreprise, la transmission, la prévention, l'intelligence économique, le blanchiment de capitaux, l'entreprise individuelle à responsabilité limitée,...

Le législateur est votre meilleur allié. Il crée de nouveaux textes, soyez-y attentifs et vous ne manquerez pas de sujets de rapport de stage, voire de mémoires.

Les 10 commandements du rapport de stage

I	Les quatre rapports de stage, je ferai.
II	Les échéances, je respecterai.
III	Un sujet d'expert-comptable, je ferai.
IV	Un sujet de commissaire aux comptes, j'élaborerai.
V	Un sujet libre, je rédigerai.
VI	Un sujet de mémoire, je commencerai.
VII	Mes expériences, je relaterai.
VIII	Mes rapports, d'annexes, j'enrichirai.
IX	L'orthographe et la syntaxe, je respecterai.
X	De mes rapports, fier, je serai.

Les rapports semestriels primés

La Commission Stage et Formation professionnelle de l'Ordre des experts-comptables région Paris Ile-de-France étudie les rapports semestriels annotés « primables » par les contrôleurs de stage, remis dans les délais impartis par les stagiaires.

Après examen desdits rapports par les membres de la Commission, ont été sélectionnés comme « lauréats » Arnaud Clamons et Benoît Guillemot pour leurs travaux. Voici leurs témoignages sur le choix du thème et l'écriture du rapport en question.

Arnaud Clamons

(Commission d'Octobre 2009) pour son 1^{er} rapport trimestriel ayant pour thème « Opération d'apport en nature et assistance comptable dans une société de gestion de titres démembrés ».

« Au cours de ma première année de stage réalisée dans un cabinet anglo-saxon, j'ai été amené à intervenir sur une mission d'accompagnement comptable et financier dans une société dont l'activité est l'acquisition et la gestion de droits démembrés de propriété d'une société cotée au SBF 120.

La spécificité des régimes juridiques et fiscaux relatifs à ce type de société, et le temps que j'ai consacré à l'opération d'apport d'usufruits, ainsi qu'à la gestion courante du dossier, ont été les facteurs majeurs de ma décision d'effectuer ce rapport. En effet, outre notre assistance lors de cette opération d'apport en nature, notre intervention est une mission d'accompagnement comptable

complète : tenue de comptabilité, clôture et situation, taxe compliance, valorisation des usufruits... »

Benoît Guillemot

(Commission d'Avril 2010) pour son 4^{ème} rapport trimestriel ayant pour thème « Mission de l'EC, conseil du vendeur pour l'établissement de comptes pro-forma dans le cadre d'une opération de détournement d'activité ».

« J'ai choisi une mission longue (7 mois à plein-temps), très intense et complexe techniquement comme thème de mon rapport de stage.

Malgré la réticence que j'ai eue dans un premier temps à me replonger dans cette mission, cet exercice a été très bénéfique et instructif pour moi, en me forçant à prendre du recul pour synthétiser les différentes étapes et leurs articulations par rapport à l'objectif final de la mission. »

L'Ordre et l'Asfof félicitent ces deux stagiaires et leur offrent un prix d'un montant de 550 € à valoir sur des formations Asfof de leur choix.

Nous vous encourageons vivement à suivre ces exemples.

Donc, pas de panique, si vous respectez les conseils prodigués, rédiger un rapport de stage sera bientôt une formalité.

CATALOGUES ASFOREF 2010 / 2011



WWW.ASFOREF.COM

FORMATIONS ESSENTIELLES 2010 - SPÉCIAL CABINETS DE MOINS DE 10 SALARIES



Cette année encore, l'Asforef et l'Agefos PME Ile-de-France renouvellent leur partenariat à destination des cabinets de moins de 10 salariés **pour offrir à tous les collaborateurs** de ces structures une sélection encore plus grande de formations Essentielles.

Aussi bien en Formation continue qu'en préparations aux examens DSCG et DEC, l'ensemble des séminaires a été estampillé Essentielles, car incontournables, dans le cadre des activités des cabinets.

Les actions que nous avons identifiées permettent :

- une meilleure appréhension de l'environnement professionnel et de ses évolutions, tout en développant les compétences d'intervention au service de l'entreprise,

- de favoriser l'accès aux diplômes en guidant et encadrant les étudiants (avant et après leur entrée en stage) dans le caractère formel des examens afin de leur offrir les meilleures conditions de réussite possibles.

Ces actions de formation dont **l'inscription doit se faire obligatoirement sur le site internet www.acces-formation.com** sont intégralement prises en charge par Agefos PME IDF dans le cadre d'un financement spécifique exceptionnel.

Pour 2010, il n'en coûte aux cabinets que 50 €HT par participant et par séminaire, quelle que soit leur durée, dans la limite de 5 inscriptions par cabinet.

Sachez également que pour les cabinets de plus de 10 salariés, l'Asforef a mis en place un tarif privilégié pour les formations collaborateurs de 290 €HT au lieu de 340 €HT, repas compris.

Découvrez l'ensemble des **formations essentielles 2010** sur www.asforef.com

Bilan Essentielles 2009

Quelques chiffres significatifs
de la campagne précédente :

- 46 formations sélectionnées (au lieu de 16 en 2008)
- 100 sessions de formations ont été organisées
- 800 participants ont bénéficié des Essentielles
- 40 €HT (repas compris), le coût participant quelle soit la durée la durée du séminaire



Interview de Laurent Benoudiz

Expert-comptable/Commissaire aux comptes

Asfolette : Votre cabinet a-t-il bénéficié des formations Essentielles en 2009 ?

LB : Absolument ! J'ai fait circuler en interne la liste des Essentielles et mes collaborateurs ont pu bénéficier en 2009 de 5 formations au prix exceptionnel de 40 €HT chacune.

Asfolette : Quelles formations ont été suivies ?

LB : Ma collaboratrice en charge du juridique a suivi une formation sur « La nouvelle donne dans les SA, SAS et SARL », l'une de mes collaboratrices du département social s'est inscrite à la formation sur « Les 10 questions sociales à maîtriser », un collaborateur comptable s'est inscrit à la formation « Monter un business-plan » et enfin, deux collaborateurs en fin de stage du DEC ont suivi la formation de 4 jours sur « L'épreuve écrite du DEC ». Cette formation est normalement d'un coût de 700 €HT puisqu'elle dure 4 jours. Elle ne m'a coûté que 40 €HT, comme les autres...

Asfolette : Quel bilan tirez-vous de cette opération ?

LB : Il faut féliciter l'Asforef pour cette opération et sa simplicité d'utilisation : l'inscription se fait en ligne en quelques clics, la validation par l'Agefos se fait le lendemain par retour de mail et il ne reste qu'à imprimer la prise en charge reçue par mail et à la retourner par courrier en y joignant le règlement de 40 €HT. En interne, mes collaborateurs ont apprécié ces formations qui sont indispensables à l'exercice de leur activité. La formation permet non seulement d'améliorer leur technique et leur savoir-faire mais est également un gage de confiance et de reconnaissance à leur égard de la part du cabinet qui investit sur eux (de manière très raisonnable... !).

Asfolette : Aucune critique ?

LB : Une seule : le nombre de formations Essentielles à 40 €HT est limité à 5 par cabinet. Mes collaborateurs étant très demandeurs en la matière, ils s'inscrivent donc en complément aux autres formations de l'Asforef dont le coût reste heureusement très raisonnable (entre 290 €HT et 340 €HT par jour repas compris).